

« Les Jeux : la première pierre du Grand Paris »

JO 2024 : Une candidature du Grand Paris est-elle souhaitable ?

« Les Jeux : la première pierre du Grand Paris »

POUR. Patrick Berger, architecte-urbaniste, a conçu la Canopée des Halles, le viaduc des Arts ou encore le parc André Citroën. Il a également participé aux deux dernières candidatures parisiennes pour l'organisation des JO en 2008 et 2012. Il souhaite ardemment que Paris postule à nouveau. **Verbatim.**

« Je défends l'idée non d'une candidature de Paris mais du Grand Paris à l'organisation des JO de 2024. D'abord parce qu'aujourd'hui, la métropole n'a dans les consciences, ni visage, ni paysage, ni limites. On ne se la représente pas vraiment mentalement. Je me souviens d'une exposition sur les grandes métropoles lors d'une biennale d'architecture à Sao Paulo. On y trouvait des maquettes et des prises de vues de Londres, New-York, Tokyo... Mais pas de Paris ! Pour les étrangers comme pour ses habitants, la métropole parisienne n'existe pas. Les Jeux Olympiques pourraient donner corps à cette représentation. L'image que l'on se fait de notre environnement urbain est une dimension tout aussi importante que les questions de transport ou de logement. Elle contribue au sentiment d'appartenance à un territoire. A l'inverse, son absence participe au désarroi de la banlieue, à la sensation d'être à l'écart, perdu. A ce titre, les JO pourraient permettre aux habitants du Grand Paris de se situer.

[...]

« Aucun effet de dynamique pour le Grand Paris »

CONTRE. Antonio Duarte, architecte-urbaniste, préside l'Association Grand Paris, créée en 2006 dans le but de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics. Il s'oppose vigoureusement à l'idée d'une candidature parisienne aux JO de 2024. Verbatim.

« Je ne suis pas fondamentalement contre les JO, mais très réticent face à cette possible candidature. Est-ce vraiment la priorité au moment où nous traversons une période de rigueur budgétaire ? Un rapport vient d'estimer la facture à 6 milliards d'euros, mais il s'agit là d'une évaluation faite par le lobbying sportif, non validée par un comité financier rigoureux. On n'y trouve aucune ligne sur le coût de la sécurité, par exemple. Après le 11 janvier et la menace terroriste, il va pourtant falloir la prendre en compte. On peut s'attendre à un surcoût d'un milliard d'euros. Les coûts d'organisations structurelles ont aussi été sous-estimés, avec l'idée que les Jeux financent les Jeux. Or, ce n'est jamais le cas. A Londres, en 2012, le budget prévisionnel a été multiplié par trois, passant de 5 à 14 milliards d'euros. A Rio (2016), la facture sera proche des 15 milliards. Quant à Pékin (2008), 30 milliards ont été dépensés. Les coûts n'ont cessé d'augmenter lors des dernières olympiades, avec une logique « pousse-au-crime » de surenchère afin de remporter l'organisation. C'est pourquoi l'estimation du Comité français du sport international (CFSI) n'est absolument pas crédible. Selon nous, 10 milliards d'euros est un seuil minimum.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#).